N° 21
JUILLET
2012

Le mot du Maire

L'augmentation des incivilités est depuis quelques mois un vif sujet d'inquiétude du Conseil Municipal.

Or, ce qui apparaît clairement aujourd'hui c'est que ces actes malfaisants sont commis par des mineurs qui pourrissent la vie des habitants.

Nous assistons à un accroissement important de ce que nous pouvons qualifier de « délinquances de proximité » :

- Squat des WC publics, des abris bus, des montées d'escaliers de l'immeuble « Le 4 rivières », le tout agrémenté de saccages, de tags, de déchets en tous genres jonchant le sol (bouteilles, canettes vides, cigarettes ou mégots de hasch… et oui…
- Occupation bruyante nocturne du jardin public avec sabotage des jeux d'enfants
- Pénétration par infraction dans les chantiers interdits au public. Cette conduite à risque n'est pas sans conséquences en cas d'accident.

Et puis il y a souvent la présence inquiétante de voitures immatriculées 01 ou 38 à proximité des lieux de rassemblement. Que font-ils ? Que vendent-ils ? Les services de gendarmerie ont été alertés. Il serait illusoire de croire qu'une solution immédiate peut être apportée à ce problème de délinquance. Et pourtant !!! Il est grand temps de réagir. La première autorité qui entre en compte est les parents qui ont démissionné en abandonnant leur rôle d'éducateur.

Le maire a certes un arsenal de moyens à sa disposition :

- La police municipale dont les mises en gardes sont généralement accueillies par des moqueries voire même des insultes,
- Les 19 gendarmes de la communauté de brigade de Saint-Jeoire et Marignier dispersés sur un vaste territoire de 13 communes
- Prendre un arrêté municipal interdisant la présence dans des lieux ciblés d'un mineur non accompagné d'un parent entre 22h et 6h du matin. Attaqués en justice, les arrêtés pris par d'autres maires de France se sont vus annulés… !!!
- La vidéo surveillance ? Eh bien oui, elle fonctionne et a permis d'identifier les fauteurs de troubles à l'Ordre Public.

Grâce à cette identification, une plainte a été déposée le 26 avril 2012 auprès de Monsieur le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Bonneville. Aujourd'hui rien n'a bougé. Si la sanction apparaît tardivement, le jeune a le sentiment d'être injustement traité et donc a tendance à se révolter. Plus la justice tarde à agir, moins des mesures éducatives semblent s'imposer.

Je suis décidé à mettre tout en œuvre, dans la limite de mes possibilités, pour ne pas laisser de répit à ces jeunes délinquants. Mais toutefois, en évitant de prendre pour exemple le Maire de COURSOIRE, petite commune du Nord, condamné à 1 000 € d'amende et 250 € de dommages et intérêts pour avoir donné une gifle à un grand adolescent qui venait d'escalader le grillage entourant un bâtiment communal et qui l'avait insulté.

L'été est là avec toutes ces activités sportives, amicales et familiales. Ne le laissons s'abîmer par des individus qui nous empêcheraient d'en profiter pleinement et joyeusement. C'est l'affaire de chacun afin que notre commune demeure agréable à vivre dans la sérénité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et bon été.

Bien cordialement à vous tous

Serge PITTET, Maire, Conseiller Général

Vie municipale

Monsieur Joël EECKHOUTTE, Directeur Général des Services de la Mairie a pris sa retraite après 10 années passées au service de la commune. Devant de très nombreux invités lundi soir, le Maire a souligné que ses qualités et ses compétences d'Inspecteur Divisionnaire du Trésor Public en détachement au poste de DGS, ont permis à la commune de présenter des budgets tenant la route et équilibrés : une tâche pas facile en ces années de vaches maigres. Après la remise des cadeaux de la part de communes reconnaissantes et du personnel communal, M. le Maire présenta le successeur au poste de DGS :

Nicolas PITTET. « *Non, ce n'est pas mon fils caché, si tel avait été le cas, il se serait appelé Nicolas PINGEOT… Faisant allusion à la fille cachée d'un président de la République* ». 29 ans, marié, originaire de la région Parisienne, diplômé de Sciences Politiques et d'un Master de gestion des Collectivités Territoriales, il fut pendant 4 ans Directeur Financier de la commune de Cluses avant d'être nommé à Viuz. Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans sa nouvelle fonction.

La commission de rédaction

Directeur de la publication : le Maire, rédaction le Conseil Municipal et la chargée de Communication à la Mairie

7ème édition de la foire de printemps

Cette année encore la foire de printemps organisée par **l'Office Municipal d'Animation** (OMA) en partenariat avec l'association Trait d'Union et la Municipalité s'est déroulée le samedi 21 avril au cœur du village.
Dès 6 heures du matin, une certaine effervescence régnait, malgré une pluie battante qui n'a pas découragé les nombreux exposants.

Tout ce petit monde s'est installé pour un marché ouvert, des vide-greniers et une braderie ; le soleil est venu illuminer ce joli tableau multicolore.
Tandis que se préparaient les diverses animations, **les Délugés** groupe de guggen music de la Tour mettait de l'ambiance en parcourant les allées de la foire. La **bibliothèque Cultur'Evasion** proposait un conte sur la place de la mairie, l'harmonie la Cécilienne donnait une aubade avant le vin d'honneur offert par la municipalité. Nos sympathiques restaurateurs d'un jour titillaient nos narines avec le fumet de leurs diots au vin rouge et le gratin de crozets qui ont fait le bonheur des gourmands.
Rien ne manquait à cette journée festive : les adolescents et les plus jeunes se retrouvaient sur le parking de la Maison des Brasses où les attendaient auto-tamponneuses, manèges et stands divers.
En fin de journée tous les participants satisfaits de cette nouvelle édition ont promis de revenir l'année prochaine.

Maryse BOCHATON, Maire Adjointe

Le marché du lundi…

Les marchés, depuis toujours lieux d'échanges de marchandises mais aussi d'idées, se sont multipliés au fil du temps, depuis les années 70 à nos jours, structurant le territoire et animant la vie sociale de la commune.
L'attrait des marchés, lieux conviviaux appréciés des habitants et touristes de passage, vient de leur très forte intégration dans le village, ce qui leur donne un rôle réel d'animation et de vie.
Par cette forte attractivité, le marché peut aussi être une des composantes commerciales du bourg et profiter ainsi à l'ensemble des commerçants sédentaires environnants.
Au 1er janvier 2012, à la demande des commerçants non sédentaires assidus, il a été créé **un règlement et un tarif de droit de place** afin d'encadrer au mieux cet espace commercial. Les membres de la commission du marché ont travaillé ensemble sur ce projet.
Les gestionnaires du marché sont la commission communale, composée de maires adjoints et conseillers municipaux, de 2 commerçants sédentaires, de 2 commerçants non sédentaires, et d'un régisseur qui a pour mission de placer, sécuriser, dialoguer, faire respecter le règlement en vigueur, encaisser les droits de place et transmettre les informations utiles à chacun. Leur travail se fait en partenariat avec le syndicat départemental des commerçants non sédentaires.
« Ce ne sont pas des mots qu'il faut au marché, c'est de la monnaie »
Hérondas IIIe siècle av. J.C.

Patricia LOMBARD, ASVP - Régisseur du marché

bonnes vacances

CCAS

Médaille de la famille française

Cette année c'est Madame LIEZOZ Colette, ci-dessus entourée des élus qui a été décorée, maman de 5 enfants, médaille de bronze, jolie cérémonie le jour de la fête des mères.

1er mai

Josette LABAYE accompagnée de Frédérique GOY a apporté comme tous les ans un brin de muguet aux résidents de la maison d'automne gage de bonheur et de santé.

Repas des aînés à la St-Blaise

Accueil du CCAS en tenue COUNTRY avec l'aimable participation de Jean PACCOT et une partie de ses danseurs de l'IDSF ! Salle décorée, tables garnies de fleurs, repas, danse, ambiance de fête, nos invités étaient heureux de se retrouver, et de partager une belle journée ; Monsieur le Maire, le CCAS avec l'ensemble du conseil ont donné rendez-vous aux Aînés pour 2013.
Les fleurs de déco restantes ont été distribuées aux résidents viuziens de la TOUR.

Colonies de vacances en juillet

Un départ pour la CORSE (3 semaines pour les 15-17 ans et 15 jours pour les 10-14 ans) plongée, voile, excursions, etc. Un départ à AUDIERNE dans le Finistère (3 semaines les pieds dans l'eau, plongée, voile, visite de la région etc.).

Josette LABAYE, Maire Adjointe

Intercommunalité CC4R

« Depuis 18 mois environ, les habitants des communes de Peillonnex, Faucigny, Marcellaz, Viuz-en-Sallaz et Fillinges ont la possibilité de remettre leur badge électronique utilisé autrefois pour accéder à la déchetterie de Fillinges contre la remise d'une caution préalablement versée d'un montant de 15,24 €.

Afin d'inciter les usagers à déposer les derniers badges encore en circulation, le Conseil Communautaire a décidé de cesser le remboursement des badges et de fixer la date limite de dépôt des badges auprès des secrétariats des mairies et de remise des cautions aux usagers au mardi 30 octobre 2012. »

Les usagers doivent identifier leur badge (étiquette avec le nom scotché sur le badge) et apporter un RIB au nom de la personne ayant payé la caution pour le remboursement

Patrimoine

Les Meulières du Vouan expliquées par le professeur Belmont

C'est un public nombreux et captivé qui est venu écouter **le professeur Alain Belmont** ce vendredi 25 mai à la salle des Fêtes François Cheneval-Pallud, exposer les résultats des recherches et fouilles qu'il mène avec son équipe depuis 2 ans aux Meulières du Vouan.

Après un bref rappel de l'histoire de la région et de l'enjeu des Meulières, dont une bataille juridique et procédurière entre les communes de Viuz-en-Sallaz, Saint-André-de-Boëge et Fillinges, le professeur a retracé l'âge d'or des Meulières, exploitées par quelques familles seulement. La qualité des pierres n'étant plus à faire, les meules étaient exportées dans toute la région, ainsi que chez nos voisins Suisses.

Sur les 260 hectares prospectés à ce jour, plus de 300 outils ont été retrouvés, et ce ne sont pas 6 sites, mais plus de **72 sites d'extraction de meules** qui ont été recensés ; les plus connues étant la Meulière à Vachat et Grand' Gueule, les plus anciennes remontant à l'Antiquité. Rappelons ici que les Meulières du Vouan ont été classées par les Monuments Historiques en 2009.

Le professeur Belmont estime que le Mont-Vouan aurait fourni 100 000 à 200 000 meules jusque vers 1860, où la dernière pierre est sortie de la Meulière à Vachat, victime de la concurrence des carrières de calcaire du bassin parisien et de l'abandon du pain noir pour le pain blanc.

R. Desbiolles, M. Louvrier, S. Pittet et Pr. Belmont

Certaines meules ont été détournées de leur usage principal et sont encore visibles, comme au Col de la Croix de Fer (Savoie), où la base de la croix est une des fameuses pierres du Mont-Vouan.

Les Meulières ont aussi été l'objet de nombreuses légendes, qui sont probablement issues de faits réels, détournés et romancés avec le temps.

La conférence s'est clôturée par les nombreuses et pertinentes questions du public, qui a chaleureusement applaudi et remercié le professeur Belmont pour cette captivante soirée.

Marie DEVESA, Conseillère Municipale

Vie associative

Le 50ème anniversaire du « Cessez-le-Feu » en Algérie (1962 – 2012)

Le 19 mars, pour moi et pour beaucoup d'autres militaires ainsi que nos parents à l'époque, nous avons poussé un « ouf » de soulagement en sachant que la fin de la guerre était proche.

Je ne veux pas polémiquer mais cette date du 19 mars 1962 est rentrée dans l'Histoire de la France.

D'ailleurs, le Général de Gaulle était pour car c'était un homme qui connaissait l'affaire.

De toute façon, nous tous, « hommes de la troupe », nous avons dignement servi la France en tant qu'appelés sous les drapeaux.

Michel PAYN, Président de la FNACA

bonnes vacances

Assemblée générale de l'UDC et autres conflits

Le samedi 14 avril 2012

À Viuz-en-Sallaz, le samedi 14 Avril 2012, à la salle François CHENEVAL-PALLUD, le président Hubert BORNENS et son comité ont tenu l'Assemblée Générale annuelle des UDC-AFN (Union des combattants d'Afrique du nord et autres conflits).

Ils avaient ainsi répondu à l'invitation de Louis VILCOT, président de la section de Viuz, organisatrice de l'événement avec la mairie.

En présence de Martial SADDIER, député, et de Serge PITTET, maire de Viuz et Conseiller Général, ainsi que de Jean ESCOFFIER, président de l'UDAC, le point fut fait sur les activités de l'UDC-AFN en général.

Au fil des différents intervenants, l'UDC-AFN départementale, qui fêtait à cette occasion, son cinquantième anniversaire, a prouvé sa vitalité, avec 6731 adhérents, dont 350 de la nouvelle génération, regroupés en 123 sections locales. Entretenir le devoir de mémoire et prévoir la relève pour que le souvenir ne s'éteigne pas, tel fut le leitmotiv de cette matinée.

Par la suite, Jean-Claude LAVOREL, et Roger CHEMINAL reçurent la médaille d'argent du mérite UNC.

Louis VILCOT et Gilbert GIRARD furent décorés de la médaille d'argent du DJEBEL. Quant à Jean FIEZ et Paul RICHARD, ils reçurent la médaille de bronze du DJEBEL.

Avant le repas prévu, une gerbe fut déposée au monument aux morts de Viuz-en-Sallaz, en présence des porte-drapeaux et de l'harmonie municipale « La Cécilienne » pour les sonneries d'usage, en souvenir des soldats tombés en Algérie, et ailleurs…

La parfaite organisation de cette journée est à mettre au crédit de la section de Viuz-en-Sallaz, l'une des plus petites du département, avec ses… 24 adhérents.

Nous remercions la mairie de Viuz-en-Sallaz, Madame Maryse BOCHATON, adjointe, et les employés communaux, pour leur dévouement lors de cette manifestation. Cette journée fut une réelle réussite pour tous les participants.

Stéphane BRUNA, Conseiller Municipal et Correspondant Défense

Le Week-end des fêtes de la MJCI

C'est à la salle des fêtes que se sont déroulées les fêtes de la MJC I « les Clarines ». Un public très nombreux au rendez-vous pour découvrir les différentes activités.
Elles ont débuté ce vendredi 8 juin avec une soirée « impro » qui mettait en scène les élèves des cours de Théâtre de Sylvie. Côté enfants, deux équipes s'affrontaient : « les fondus du théâtre » et les « improfitérolles ». Les adultes qui n'étaient pas en reste, se sont attachés à faire vivre au public des moments uniques et drôles. La soirée se termina par une « fusillade », le public donnant un mot à chaque « joueur » qui s'en emparait et en faisait quelque chose à dire ou à rire.

Le samedi, ce sont les chorégraphies des élèves des professeurs de danses (Pascale, Blandine, Rachel, Ben et Colin), qui ont surchauffé l'ambiance et on est passé de la danse classique au hip-hop puis au funk, en passant par les claquettes et la danse africaine.
C'est par un concert que les élèves des activités « musique » clôturaient ce week-end chargé en animations diverses. Ce dimanche soir, la salle des fêtes résonnait et rayonnait de l'harmonie des instruments dans une ambiance festive et enfiévrée liée à la motivation des permanents de cette structure culturelle. Chacun y est allé de sa partition : guitare, flûte, piano, chant comme le veut la tradition.

Le jeudi suivant, au gymnase du groupe scolaire dès 19h, les élèves de l'activité « cirque » donnaient leur représentation de fin d'année. Jonglage, équilibre, monocle ou ballon, ce sont les jeunes artistes déjà doués pour les arts du cirque qui ont évolué sur la piste pour le plus grand bonheur du public.

Nadia LAOUFI, Conseillère Municipale

Pour mémoire : emplacements des défibrillateurs

Cinq « points défibrillateurs » sont recensés sur la commune :

- Au rez-de-chaussée de la mairie (accueil)
- Dans le restaurant scolaire (entrée côté MJCI)
- Dans la grande salle du DOJO
- À la salle des fêtes François Cheneval-Pallud (Hall)
- Dans la salle de réunion de l'AS football

bonnes vacances

Carnaval Intercommunal 1er Avril 2012

Ce ne fut pas un poisson mais des gouttes d'eau par milliers qui ont envahi les rues de Viuz-en-Sallaz en ce dimanche ensoleillé. Pas une averse de pluie, mais des milliers de personnes qui ont défilé sur le thème de l'eau. Du bleu à foison, des chars en forme de bateaux, des habitants déguisés en poisson, gouttes, éponges et autres déguisements qui devaient nous faire penser à l'eau et ses dérivés.

Organisé par une commission motivée de bénévoles de différentes associations et écoles, représentants des mairies, les élus nouvellement nommés au Conseil Municipal Jeune, les commerçants des différentes communes, le Carnaval Intercommunal a montré une dynamique entraînant avec lui une population adhérente à ce grand moment festif dans le rythme des différents groupes et harmonies présentes dans ce défilé.

Nadia LAOUFI, Conseillère Municipale

Drôles de petites bêtes… encore une bonne idée du Service Espaces Verts

Rue du Faucigny et rue du Môle

Chacun a pu voir ce chantier au bourg : dans un souci de **sécurité pour les piétons**, notamment pour les élèves de l'école St Joseph, la municipalité a souhaité réaliser des trottoirs de chaque côté de la route. L'effet de bordure et le rétrécissement de la chaussée, ralentiront sensiblement la vitesse des voitures. Le stationnement sera optimisé au maximum des possibilités qu'offre le quartier. L'enfouissement des réseaux électriques, avec la reprise de l'éclairage public contribue à l'**embellissement de la commune**. Coût des travaux 200 000 € pour la partie aménagement voirie, et 381 000 € pour les réseaux électriques financés à 50 % par le département.

bonnes vacances

Comme nous l'avions mentionné dans notre dernier bulletin (n° 20), les travaux à Lachat ont effectivement débuté. Cette réalisation, attribuée à l'opérateur HALPADES, comprend cinq petits immeubles de quatre appartements chacun.

Assainissement la Vuerche, Lachat

Restituer au milieu naturel une eau la plus propre qui soit, est non seulement une obligation réglementaire, mais aussi notre devoir. La commune est adhérente du Syndicat du Thy, **gestionnaire de la station d'épuration** qui traite nos effluents. Le diagnostic des réseaux d'eaux usées et pluviales des 5 communes du syndicat, a mis en lumière des dysfonctionnements : trop d'eaux claires dans les réseaux d'assainissement mettent en surcharge la station qui se trouve alors dans l'incapacité de traiter les eaux usées correctement. Sur notre commune, le secteur de Lachat et la Vuerche, avec des égouts vétustes ou en unitaires sont particulièrement concernés. Un gigantesque chantier a démarré pour **remettre à neuf tous ces réseaux et séparer les eaux pluviales**. La distribution en eau potable sera aussi reprise. Un travail très technique et long, merci aux riverains pour leur compréhension. Coût des travaux 1 000 000 €, financement à 20 % du Conseil Général.

Appartements du groupe scolaire en rénovation

En 2005, la commune avait entièrement rénové le groupe scolaire François LEVRET (construit dans les années 60). Les 8 logements attenants n'avaient jamais été remis aux normes, ni subi de gros travaux d'entretien depuis la construction du bâtiment. C'est donc une **remise en état complète de ces appartements** qui s'effectue actuellement. Isolation, électricité, toute la plomberie, les ouvrants, et l'ensemble de l'aménagement intérieur. Coût des travaux 500 000 €, financé par un emprunt sur 15 ans, couvert entièrement par les loyers.

Gymnase et Dojo

L'un des gros projets du conseil municipal doit démarrer dans l'automne. La municipalité, après une longue réflexion sur les besoins de la commune, a confié au cabinet Trait-Union la conception de ce **complexe sportif**, avec un objectif précis, réaliser un bâtiment fonctionnel, sobre et s'intégrant parfaitement au lieu. D'un côté le **gymnase** pouvant accueillir toutes les disciplines de sport collectif, et de l'autre le **dojo**, réservé au club de judo de Viuz.

Pascal POCHAT-BARON, 1er Adjoint

Les vieux métiers

SERRURERIE - FORGE - CHARRONNAGE
Tournage sur Bois et Métaux
Instruments Agricoles
Vente, Réparations, Accessoires
GAVARD FRÈRES, VIUZ-EN-SALLAZ (Hte-Savoie)
Viuz-en-Sallaz, le 22 10 bre 1907
Monsieur Mayod Jh
1907
22 Fourni 4 cercles sachas a boulons 5 ⁿ

L'activité artisanale a conservé une part importante dans l'économie rurale des villages savoyards jusqu'au milieu du XXème siècle. Implantés au cœur même du bourg ou disséminés dans les hameaux, ces divers petits ateliers restent dans tous les cas des entreprises familiales (la double activité artisan/agriculteur étant de mise à cette époque).

Le monde rural change de visage avec l'arrivée des automobiles dans un premier temps, dès 1910, et quelques décennies plus tard avec celle du tracteur ; l'artisanat au service du monde agricole va devoir accompagner cette mutation ou disparaître. La fin de la traction animale va entraîner dans son déclin les petits métiers si attachants : charron, maréchal-ferrant, bourrelier vont devoir se reconvertir.

Le Charron

CHARRONNAGE
DELTEIL HENRI
VIUZ-EN-SALLAZ (HAUTE-SAVOIE)
Mémoire des Fournitures et Travaux exécutés pour le compte de
M La Compagnie des Pompiers de Viuz en Sallaz
SAVOIR :
1 Novembre 1911
Remplacé le fourrot de la pompe de Boitage 138f 14

On a souvent tendance à assimiler le métier de charron à celui de forgeron et vice-versa. Ce sont pourtant deux métiers très différents. Le charron travaille le bois, fabrique l'ossature des véhicules hippomobiles (char, calèche, tombereau). Son œuvre maîtresse est sans doute la fabrication des roues.

Le forgeron, lui, travaille le fer. Il va cercler à chaud les roues, préparer les parties métalliques propres à chaque véhicule. Après 1900, ces parties métalliques seront d'origine industrielle.

Dans l'atelier du charron, nous trouvons divers outils spécifiques ; le plus volumineux, la scie à ruban, trouve sa place au centre de la pièce ; la découpe du bois exigeant un maximum d'espace. Posés sur le « banc de chapoue », planes, tanières à moyeux, compas, gouges et calibres de charron ou roulettes vont permettre à l'homme de l'art d'ébaucher les divers éléments de l'ossature de n'importe quel véhicule hippomobile.

Une série impressionnante de gabarits suspendus aux poutres de l'atelier va faciliter le tracé des nombreuses pièces amovibles (brancard, palonnier, longe, échelle, essieux…).

La fabrication des roues aux diamètres divers, suivant leur utilisation (roues de brouette pour les plus petites ou roues de calèche pour les plus grandes) va justifier à elles seules cette multitude de gabarits.

Dans le village, nous retrouvons trois ateliers de charron :

GAVARD Frères, au bourg de Viuz-en-Sallaz

DELTEIL Henri, à Brénaz (atelier fermé vers les années 1950)

THEVENOD MOTTET Marius, à Brénaz (atelier fermé vers 1960) ce sera le dernier charron en activité sur la commune.

Denis THEVENOD, Président des Amis de l'Histoire

bonnes vacances

Matinée de l'environnement

Le samedi 5 mai 2012, plus de 50 volontaires à la matinée de l'environnement.

Malgré le temps maussade, de nombreux bénévoles motivés ont répondu favorablement à l'invitation lancée par la **Commission du Patrimoine**. Le soutien de **l'Office Municipal d'Animation** (OMA), tant pour la communication que pour la logistique fut très appréciable.

Après une collation matinale sous le chapiteau devant la mairie, les équipes constituées se sont dispersées sur plusieurs lieux de Viuz :

- le long du Foron sous BOEX
- à proximité du ruisseau en haut de La TREMPLAZ
- au bord du Foron sous BREGNY

pour procéder aux nettoyages des décharges sauvages encore existantes sur notre commune.

D'autres groupes, avec enfants et ados, encadrés par des adultes ont méticuleusement inspecté, ramassé et nettoyé :

- les abords du Foron des PONTETS à LA LECHÈRE
- les parkings et pistes aux BRASSES (Granges Pagnouds et Les Places)
- la partie avale du ruisseau BENETTIN depuis le Pont Béguin
- le jardin Bellevue, le Bourg et alentours des aires sportives.

Après cette matinée d'effort, tous se sont retrouvés autour d'un casse-croûte convivial offert par la municipalité.

Le nombre croissant d'enfants et d'adolescents, parmi nos équipes, nous démontre que la sensibilisation environnementale n'a pas d'âge pour le bienfait de notre patrimoine.

Jean-Pierre CHENEVAL, Maire Adjoint, Patrimoine

Le fauchage

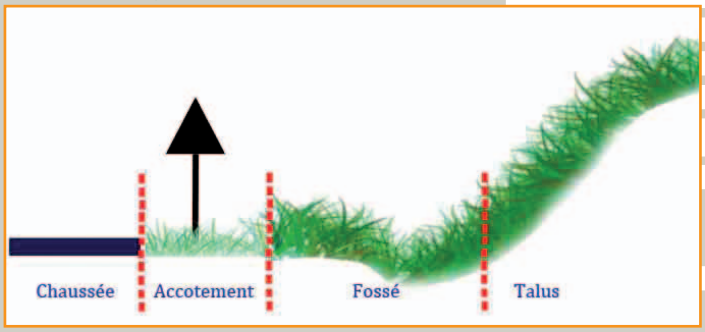

Le fauchage raisonné ou comment mettre en valeur la faune et la flore des bords de route

Conscient du potentiel biologique des bords de route, le Conseil général de la Haute Savoie a décidé en 2009 d'adapter ses pratiques. L'objectif est de mettre en place un fauchage raisonné, permettant de concilier sécurité des usagers et préservation de la biodiversité locale.

Retarder le fauchage des talus après le 15 août

La « passe de sécurité », destinée à faucher les accotements et les zones à faible visibilité (virages, carrefours…) a lieu en mai. Elle est suivie de la fauche partielle des accotements et fossés en juin et début juillet.

Le fauchage complet des bords de route (accotements, fossés et talus) est différé après le 15 août. Ce délai permet à la plupart des plantes d'achever leur cycle biologique (croissance, floraison, fructification) ce qui favorise le maintien d'un cortège floristique diversifié.
La faune est également préservée, car une intervention tardive limite les impacts sur le cycle biologique des espèces.

Relever la hauteur de coupe

La hauteur de coupe est relevée à au moins 9 cm, 10-11 cm étant l'idéal. Ceci permet de limiter les perturbations induites par le fauchage sur la faune et la flore, tout en limitant l'usure du matériel et la consommation de carburant. De plus, il a été prouvé expérimentalement qu'au terme de 3 à 4 semaines, une herbe coupée à 15 cm n'est pas plus haute que celle coupée à 5 cm.

Dans un souci de respect de l'environnement, la commune de Viuz a adopté cette méthode de fauchage préconisée dans les accords du Grenelle 2.

Conseil Général de la Haute-Savoie

ADATEEP 74 : une éducation à la sécurité

Les 24, 26 et 27 avril, six sessions de sensibilisation à la sécurité dans les transports de jeunes, animées par les bénévoles de **l'ADATEEP 74** (Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public) ont été proposées aux 460 élèves scolarisés sur la commune (Ste-Thérèse et Sevraz le mardi, François Levret et Boisinges le jeudi, la maternelle et St-Joseph le vendredi.)

Grâce à l'aide financière du **Conseil Général** et de la **commune** ces interventions en partenariat avec le **SDIS** (Service Départemental d'Incendie et de Secours) sont gratuites. Elles sont également reconnues et aidées financièrement par la **Préfecture** dans le cadre du **Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR)**. Des bénévoles organisent et animent des séances de prévention des risques (exercices de sensibilisation et d'évacuation rapide de véhicules) dans les écoles primaires, collèges et lycées. Si la sécurité passe par le contrôle des autocars ou l'aménagement des aires d'arrêt, elle passe aussi par un comportement adapté des enfants. D'où l'importance de les sensibiliser, dès le plus jeune âge, notamment via les interventions de l'ADATEEP.

Chaque animation se déroule en deux temps : une première **partie théorique** avec maquette, au cours de laquelle les bénévoles de l'ADATEEP ont pu démontrer aux enfants le bien fondé du port de la ceinture de sécurité, ainsi que la nécessité de porter des vêtements clairs pour être mieux vus la nuit ou par temps de pluie. La projection d'un film (« prudent, pas par accident ») pour les plus grands qui entreront au collège dès la rentrée prochaine, exposait les droits et les devoirs de nos futurs usagers des transports scolaires et aboutissait à l'élaboration, avec les jeunes, d'un processus sécuritaire (trajet scolaire, citoyenneté, responsabilité).

La deuxième **partie**, plus **pratique**, s'est organisée autour d'exercices d'évacuation chronométrés : les élèves devaient sortir du car en évitant bousculades et précipitation afin de respecter les consignes de sécurité. De même, les éléments de sécurité disposés à l'intérieur du véhicule (ceintures de sécurité, issues de secours, marteau brise-vitre, extincteur, boîte de premier secours…) ont été présentés à tous les enseignants et leur fonctionnement leur a été expliqué. À l'issue de la séance, les élèves se voyaient remettre des réglettes fluorescentes (brassards), et les enseignants du matériel pédagogique (jeu éducatif « Ludocar » et cahier Rousseau).

Les bénévoles de l'ADATEEP, ainsi que M. PERRET, sapeur-pompier ont su apprécier la présence et l'implication de M. le Maire et Conseiller Général, de la Police Municipale, et de tous les élus qui ont participé à ces sessions. Au vu de l'intérêt et de l'attention portés par chacun, cette expérience méritera sans aucun doute d'être reconduite…

Gérald VIGNY, Maire Adjoint

Les élèves de l'école de Boisinges en voyage dans la capitale

Durant la semaine de l'Ascension, les 14, 15 et 16 mai, les enfants de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Boisinges sont partis visiter Paris, en compagnie des élèves des écoles de St-Jean de Tholome et de La Tour.
Cette excursion ludique et instructive a démarré le lundi matin à 5h30 et s'est terminée le mercredi à minuit. Ces trois jours ont permis aux enfants d'admirer les différents monuments parisiens (La Tour Eiffel, Le Louvre, la Cité des Sciences, etc.) dans une ambiance admirative et conviviale. Nos jeunes Haut-Savoyards ont su affronter la pluie et même la grêle. Fort heureusement des éclaircies ont fait oublier les nombreux kilomètres parcourus à pied et les déplacements en métro.
Les enfants et Monsieur Bruno Chevassu (leur professeur et directeur d'école) sont revenus avec des souvenirs plein la tête et remercient les parents, les différents organismes, ainsi que le sou des écoles, la Mairie de Viuz en Sallaz et le Conseil Général, pour l'aide et le soutien apportés.

Sébastien PELLET, Conseiller Municipal

bonnes vacances

Nouvelle activité à l'école François LEVRET depuis décembre : le bridge

Jeu de cartes réputé difficile mais passionnant, il a attiré 24 élèves de CM1 et CM2. Chaque semaine, chacun bénéficie d'un cours de 1 heure (sur le temps de midi) suivant la méthode mise au point par la Fédération Française de Bridge pour les scolaires.

Le 9 mai dernier, à Grenoble, quatre élèves ont ainsi pu représenter l'école aux qualifications pour le championnat de France et deux d'entre elles sont allées à Paris défendre nos couleurs ! L'activité se prolonge à l'école mais aussi au collège Gaspard Monge dès la rentrée prochaine.

Nathalie LEBRUN, Directrice École F. Levret

Du nouveau à l'école de Sevraz

Comme il est gravé sur sa façade, l'école de Sevraz affiche fièrement ses 108 ans. **Ouverte en 1904** et toujours en service, elle recevra 32 élèves à la rentrée 2012/2013. Le trottoir réalisé le long de la route menant à l'école s'avère être d'ores et déjà très apprécié des parents et des enfants.

À la rentrée prochaine, deux nouveaux enseignants vont succéder à **Patrice BLONDEL et Daniel CAMBEFORT**. En effet, le 29 juin dernier, tous les élèves, parents et grands-parents, M. le Maire, de nombreux élus, le directeur et la secrétaire des Services Techniques, la présidente et quelques membres du Sou des écoles se sont retrouvés dans la cour de l'école pour célébrer : d'une part, le **départ à la retraite de Daniel**, après 27 années de bons et loyaux services à Sevraz, et d'autre part, le **retour** de **Patrice** dans sa **Picardie** natale, après avoir enseigné pendant 15 ans sur la commune de Viuz-en-Sallaz.

« A tout point de Viuz » leur souhaite bonne continuation pour la suite.

Monique MOENNE, Conseillère Municipale

Nos jeunes conseillers ne chôment pas !

Depuis leur **élection le 19 novembre** 2011 (voir notre édition de décembre 2011), nos jeunes conseillers municipaux ne se sont pas reposés sur leurs lauriers.

Ils se sont retrouvés à plusieurs reprises à la MJCI, sous l'impulsion de Jérémy, leur animateur, afin de faire plus ample connaissance et de parler de leurs nombreux projets.

Ils ont fait connaissance avec les acteurs de la commune ainsi que ses infrastructures lors d'une visite organisée le mercredi **25 janvier** où les jeunes ont pu découvrir les ateliers communaux **(services techniques)** et la mairie **(services administratifs)**.

Ils ont ensuite **défilé lors du carnaval intercommunal** le dimanche 1er avril, sur le thème de l'eau. C'est ainsi que nous avons pu les croiser, déguisés en pirates, chantant et défilant devant la bannière qu'ils avaient eux-mêmes réalisée.

Nos jeunes élus ont également participé, le **5 mai, à la matinée de l'environnement** où, avec leurs aînés, ils ont contribué au nettoyage des abords de la commune, et ont assisté trois jours plus tard à la **cérémonie officielle du 8 mai 1945.**

Lors d'une réunion le **30 mars**, à la salle du conseil municipal (en présence de M. le Maire et des élus de la commission jeunesse/éducation), ils ont en outre beaucoup réfléchi aux différents projets qu'ils voulaient réaliser, et ont ainsi créé **quatre commissions**, afin de mener à terme **huit projets** (2 par commission).

Dès lors, **la commission Environnement** travaille sur les actions à mener contre le gaz de schiste ainsi que sur l'augmentation du nombre d'arrêts de la navette des Brasses ; la **commission Loisirs et Culture** réfléchit sur l'implantation d'un skate parc et d'un terrain de paintball ; **la commission Solidarité** va partager une journée avec des personnes âgées et organiser une action à but humanitaire ; et enfin, **la commission Sécurité** se penche sur l'aménagement d'une piste cyclable et sur la question du nombre de passages pour piétons.
Chacune de ces commissions s'est déjà réunie **tout au long du mois de juin** et les jeunes ont commencé leur travail de recherche et leur étude de faisabilité.

Ils se retrouveront après un été bien mérité, afin de poursuivre leur travail. Nous leur souhaitons donc de bonnes vacances et une très bonne rentrée scolaire et municipale.

Marie DEVESA, Conseillère Municipale

bonnes vacances

Les abeilles

En France comme partout ailleurs, les abeilles disparaissent, parfois de manière dramatique.

Or sans abeilles, ce n'est pas seulement le miel qui risque de manquer, mais les fruits et légumes. Les abeilles en butinant assurent la pollinisation des plantes et permettent à celles-ci de produire fruits et graines qui font partie de notre alimentation quotidienne. Toute la production agricole pourrait se trouver très gravement affectée et la biodiversité serait menacée. Près de 80 % des espèces cultivées en Europe dépendent des abeilles pour leur pollinisation.

Une estimation du CNRS et de l'INRA (Centre National de Recherche Scientifique et Institut National de Recherche Agronomique) évalue le poids économique mondial de la pollinisation à 153 milliards d'Euros/an… soit 9,5 % de la production alimentaire mondiale. On les savait ouvrières, très travailleuses, les voilà répertoriées… « salariées ».!

Heureusement pour elles… maintenant que l'on connaît leur coût, on écoute plus leurs revendications… « butiner tranquillement de fleurs en fleurs, comme elles le font depuis plus de 100 millions d'années… ».

Heureusement pour nous… leur déclin ne pourrait être supporté longtemps… on attribue à Einstein la ''prédiction'' selon laquelle *« le jour où l'abeille disparaîtra, les hommes n'auront plus que quatre années à vivre… » … de quoi nous mettre le bourdon !*

La mortalité des abeilles trouve son origine dans la combinaison de plusieurs facteurs.

L'évolution générale de l'environnement, les maladies de l'abeille, la pollution, les produits phytosanitaires restent prépondérants dans la cause de leurs mortalités. Mais d'autres éléments les fragilisent, c'est le cas de la monoculture sur de très grandes surfaces (remembrements, PAC) la diminution des légumineuses, la suppression des sites d'habitat (haies…), la fauche précoce, sont autant de facteurs susceptibles d'interrompre une alimentation correcte du rucher.

Un nouveau prédateur est apparu en France : « le frelon asiatique ». Identifié pour la première fois en France en 2005, sa dispersion sur tout le territoire, préoccupe autant les apiculteurs que la sécurité civile et des études sont menées afin d'organiser efficacement la lutte contre ces invasifs.

La très grande difficulté aujourd'hui est d'identifier les facteurs les plus influents afin de trouver des solutions appropriées.

Le NASS-USDA (Département Agriculture des USA) se veut rassurant : l'espèce humaine ne mourrait pas de faim puisque les cultures ne dépendent pas toutes de la pollinisation (céréales…), mais la diversité alimentaire serait profondément altérée.

Des techniques ont été testées pour suppléer le travail des abeilles : polliniser par le vent, par des espèces d'élevage, par la pulvérisation d'hormones spécifiques ou même par la main de l'homme… Mais aucune de ces solutions n'est satisfaisante.

Une nuée d'experts toutes nationalités confondues, travaillent sur le sujet. Alors, espérons que des solutions soient rapidement trouvées pour endiguer la mortalité de ces irremplaçables insectes.

Régine DUCHENE-GRUNACKER, Conseillère Municipale

Nos anciens, ils sont la mémoire de nos villages

« À tout point de Viuz » rend visite à M. et Mme COPPEL

M. Francis COPPEL en compagnie du 1er adjoint, Pascal POCHAT-BARON, Andrée ayant choisi la discrétion.

Francis COPPEL est né le 4 octobre 1919 à Viuz-en-Sallaz, son épouse Andrée, le 13 avril 1923, à Fillinges. Ils se sont mariés en 1951. De cette union, naîtra en 1953, Jean-Paul leur fils unique. M. et Mme COPPEL ont une petite-fille.

Francis a suivi sa scolarité à l'école du bourg (actuellement La Poste). À l'époque, elle était scindée en deux classes : d'un côté les garçons avec un instituteur, de l'autre, les filles avec une institutrice. *« Ce qui ne nous empêchait pas de nous retrouver, pendant les récréations ! »* avoue M. COPPEL avec le sourire en coin. Après avoir obtenu son certificat d'études, il travailla à la ferme avec ses parents.
Au début de la Seconde Guerre Mondiale, il avait 20 ans. Il fut mobilisé en 1940 à Toulon, dans l'infanterie coloniale. Le 10 juin 1940, *« les Italiens venaient bombarder la caserne »* : Francis, ainsi que tous les appelés de son contingent, furent contraints de se retrancher dans le Massif de l'Estérel. Après quoi, il effectua son retour à Viuz, en compagnie d'un ami lyonnais avec qui il avait sympathisé. Ce dernier resta à la ferme familiale durant six mois, afin d'échapper au STO. Tout le monde connaissait à l'époque, le risque qu'encouraient les personnes qui hébergeaient ***« clandestinement »*** des réfractaires. L'insécurité faisait partie du quotidien ; Mme COPPEL garde encore en mémoire les affiches placardées sur les murs à Annemasse : *« Taisez-vous, méfiez-vous ! Les oreilles ennemies vous écoutent… »*
En 1965, Francis fut élu conseiller municipal, à une époque où il y avait deux sections (6 élus rive droite du Foron et 6 élus rive gauche) : il effectua 3 mandats qui le conduisirent jusqu'en 1983. Il était chargé, entre autre, des impôts et de la gestion de la station d'épuration (syndicat du Thy). Lors de son troisième mandat, il mit en place avec le conseil municipal, un Comité des Fêtes.
« Il n'y avait pas grand-chose pour s'amuser… à part les vogues… » : c'est ainsi que les premiers jeux inter-villages naquirent !
M. et Mme COPPEL se souviennent que, sous l'impulsion du maire de l'époque, François LEVRET, *« la vie du village avait radicalement changé »* avec l'implantation de l'usine Gambin. Dès 1960, en complément, de son activité agricole il travailla en équipe *« au taillage, au tour »*. Il aime à dire qu'il *« faisait des copeaux… »* Malheureusement, l'usine devait fermer ses portes en 1976 : Francis fut mis au chômage à 40 % pendant trois ans, puis en préretraite jusqu'à l'âge de 65 ans.

Il n'en demeure pas moins que Francis et Andrée portent un intérêt majeur sur le développement de notre société, et reconnaissent une réelle amélioration des conditions de vie, du début du siècle dernier à nos jours. *« Je ne voudrais pas revenir en arrière… »* nous confie Mme COPPEL, consciente de *« l'évolution de la vie, qui est quand même positive… »*

Gérald VIGNY, Maire Adjoint

Nouveaux commerçants

Môle Carrelage – 529, route des Granges - Tél. 04 50 36 01 66
Les pieds sous la table – 66, route du Thy - Tél. 04 50 94 95 52
AVI – Sécurité – 144, clos le Panorama - Tél. 06 50 25 57 39
AM Construction – Maçonnerie générale – 25 impasse des merles - Tél. 04 50 36 86 64
Métamorphose Beauté – 1097 avenue de Savoie - Tél. 06 13 86 86 26

bonnes vacances

Infos pratiques

MAIRIE
1040, avenue de Savoie – BP 17
74250 Viuz-en-Sallaz
Tél. 04 50 36 80 39 – Fax 04 50 36 95 75
www.viuz-en-sallaz.fr

Horaires des services administratifs :
- **de l'accueil :**

Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00
et 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : Permanence état civil
9 h 00 - 12 h 00

- Service Urbanisme CC4R :

Contact Claire BAIS 04 50 31 68 04
Contact Lucille PETRY 04 50 31 68 05
- du service de l'urbanisme :

Lundi et mardi :
8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00
Jeudi :
Permanence de l'Adjoint Urbanisme :
sur rendez-vous UNIQUEMENT

DÉCHETTERIE
L'accès à la déchetterie intercommunale, située à FILLINGES, se fait sur présentation Carte d'Identité et Justificatif de domicile.
1665 route du Chef-lieu
74250 Fillinges
Tél. 04 50 31 13 30

Déchetterie de Saint-Jeoire :
Route du Moulin

Horaires d'été
d'AVRIL à OCTOBRE inclus :
Lundi au jeudi :
13 h 30 - 19 h 00
Vendredi et samedi :
9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 19 h 00

Horaires d'hiver
de NOVEMBRE à MARS inclus :
Lundi au mercredi :
13 h 30 - 17 h 00
Vendredi :
13 h 30 - 17 h 00
Samedi :
9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 00

Déchets admis :
- papier, carton
- verre
- plastique
- déchets verts : tonte de pelouse, végétaux…
- huile végétale, (friture…)
- ferraille et métaux divers…
- huile de moteur, solvants, peinture, désherbants…
- batteries, accumulateurs, piles…
- pneus (limités à 4 par semaine par foyer)
- gravats (limités à 1 m^3 par semaine par foyer)
- déchets encombrants

Bibliothèque Municipale
« Cultur'évasion »
34, rue des Écoles
74250 Viuz-en-Sallaz
Tél. 04 50 36 95 73
Lundi : 10 h 00 - 12 h 00
Mercredi : 17 h 00 - 19 h 00
Vendredi : 17 h 00 - 19 h 00

Horaires de tonte
par arrêté du Maire
Jours ouvrables :
8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 19 h 00
Samedi :
9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 18 h 00
Interdit le dimanche et les jours fériés

Prévenance travaux : la commune de Viuz-en-Sallaz est partenaire

ERDF améliore régulièrement la qualité des réseaux par des travaux de maintenance, d'élagage ou de renforcement. Ces opérations nécessitent parfois d'interrompre temporairement la distribution d'électricité de votre habitation.

ERDF a le souci de vous **informer à l'avance de ces coupures d'électricité** pour vous permettre de mieux vous organiser : c'est le service « prévenance travaux »

ERDF expérimente sur la commune de Viuz-en-Sallaz ce nouveau service qui offre la possibilité d'**être prévenu par mail avant une coupure** pour travaux programmés.

Pour bénéficier de ce **service gratuit,** inscrivez-vous sur le site : www.erdf-prevenance.fr

En validant vos coordonnées et en nous indiquant votre adresse mail ainsi que votre numéro de téléphone portable (une option d'envoi par SMS est en cours de développement)

Vous êtes chauffés à l'électricité ?

Viuz-en-Sallaz s'associe à Voltalis pour vous mettre à disposition son boîtier éco-citoyen !

À l'échelle de notre département, la consommation électrique est largement supérieure à la moyenne nationale. Fort de ce constat, une action concrète en faveur des économies d'énergie est menée sur notre département avec le soutien du **Conseil Général, l'association des Maires et l'association Prioriterre.**

Viuz-en-Sallaz s'y associe pleinement en vous mettant à disposition **le boîtier Voltalis**. Ce boîtier issu de la technologie unique développée par Voltalis s'installe simplement et gratuitement sur le tableau électrique de votre logement. Il permet à la fois de **mesurer** les consommations électriques, de les **suivre** de façon détaillée en temps réel par usage et à distance via Internet, et de **moduler** la consommation des appareils les plus gourmands (radiateurs, chauffe-eau…). Ces modulations, brèves donc préservant le confort des sites, permettent à chacun de **réaliser des économies substantielles jusqu'à 15 % de la consommation électrique annuelle**, et tous ensembles de soulager le réseau : c'est ce que l'on nomme l'effacement diffus.

Viuz-en-Sallaz et Voltalis ont conclu un partenariat afin de vous mettre à disposition gratuitement cette technologie innovante, écologique et économique. Tous les habitants chauffés à l'électricité sont invités à adhérer au dispositif !

Si vous êtes intéressés et que vous êtes chauffés à l'électricité, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous pour une installation gratuite : au 04 89 12 08 43 ou à hautesavoie@voltalis.com
Tous les renseignements sur www.voltalis.com

Un petit rappel sur la nuisance sonore

Dès les beaux jours, le retour à la vie extérieure est très apprécié de tous. Le bruit est la nuisance la moins bien supportée. Par conséquent, entretenons l'amitié en respectant certaines règles de savoir vivre.

Le bruit est interdit en dehors des heures et jours suivants :
Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
interdit le dimanche et jours fériés
L'arrêté du Maire, relatif à la lutte contre le bruit, stipule que les nuisances effectuées sur les voies publiques, dans les propriétés privées, les logements pour les ensembles locatifs et les copropriétés, peuvent être amendables du fait que les bruits gênent le voisinage par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif.

bonnes vacances

Habiter mieux avec L'ANAH :
Une aide financière pour améliorer votre logement et réduire vos consommations d'énergie

Vous êtes propriétaire de votre logement ? Vous l'occupez à titre de résidence principale ?

Votre logement a plus quinze ans ?

Vous disposez de ressources inférieures aux plafonds suivants ?

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de ressources (revenu fiscal de référence Avis d'imposition 2010)
1	11 614 €
2	16 985 €
3	20 428 €
4	23 864 €
5	27 316 €
Par personne supplémentaire	3 441 €

Vos factures d'énergie sont trop élevées ? Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique de votre logement ?

Vous cherchez des solutions simples et efficaces ?
Le programme « **Habiter Mieux** » vous apporte une **aide financière** et un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser des **travaux de rénovation thermique** et de vous chauffer ainsi **en réduisant le montant de vos factures.**

Vous pouvez bénéficier :

- d'une aide de l'**Agence nationale de l'habitat** (Anah) qui représente 20 à 35 % du coût HT des travaux plafonné à 20 000 € ;
- d'une prime complémentaire au titre du programme « **Habiter Mieux** » de 1 600 € qui peut être majorée dans la limite de 500 € en cas de participation d'une collectivité locale.
- D'un accompagnement personnalisé pour vous aider à identifier les travaux les plus efficaces et à monter votre dossier de demande de subvention.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la délégation locale de l'Anah de la Haute-Savoie :
Tél. 04 50 33 79 60
ou 04 50 33 79 61

Mail : ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr

Arrêté préfectoral

Arrêté 2011 042-0008

interdisant l'allumage des feux de forêts et la pratique de l'écobuage sur le département de la Haute-Savoie VU l'article L 322- 1-1 du code Forestier ; VU l'article L22 15- I du code général des collectivités territoriales ;

VU les conditions climatiques de cet hiver 2011 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

Arrêté

Article 1 : il est défendu à toute personne de porter ou d'allumer des feux dans les forêts, plantations ou boisements de l'ensemble du département de la Haute-Savoie.

Article 2 : la destruction par le feu ou incinération des chaumes (écobuage) est interdite sur le territoire du département de la Haute-Savoie.

Article 3 : cet arrêté est d'application immédiate.

Article 4 : MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, les Sous-Préfets, les Maires des communes, le Directeur Départemental des Territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans toutes les communes du département et inséré au Recueil des Actes Administratifs.

LE PRÉFET

Mention journaux PLU 2012

Ouverture d'enquête publique – Modification du POS valant PLU

Par arrêté N° 2012-01 du 21/06/2012, Monsieur le Maire de la commune de Viuz-en-Sallaz a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du POS valant PLU « Secteur du Lorzier ».

Monsieur RUBIEN Régis, Adjoint DRIRE, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Viuz-en-Sallaz, du 16 juillet 2012 au 16 août 2012 aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie de Viuz-en-Sallaz lundi 16 juillet 2012, vendredi 03 août 2012 et jeudi 16 août 2012, de 14h à 17h.

Agenda

Septembre

Samedi 1er	OMA	**Soirée Disco**	Salle François Cheneval-Pallud
		Renseignement et vente de carte OMA : 04 50 36 86 24	
Samedi 29	Ski club	**Jean-Michel Mattei, humoriste**	Salle François Cheneval-Pallud
	billet en vente Maison des Brasses - Bureau tabac Viuz - Véronique Alexandre 06 63 67 01 00		

Octobre

Vendredi 5	AMICALE CLAUDE MERVEILLE	**Don du Sang**	Salle François Cheneval-Pallud
Samedi 6	SKI CLUB	**Loto**	Salle François Cheneval-Pallud
Samedi 13	AMIS DU PETIT TRAIN	**Bourse enfants**	Salle Côté du DOJO
Dimanche 14	MAUDE ET TERROIR	**Fête de la Maude**	Salle François Cheneval-Pallud
Samedi 20	OMA	**Nuit du Musette**	Salle François Cheneval-Pallud
Dimanche 28	FNACA	**Repas dansant**	Salle François Cheneval-Pallud

Novembre

Samedi 3	LA CHASSE « LA GELINOTTE »	**Repas dansant**	Salle François Cheneval-Pallud
Samedi 10	MJCI	**40 ans de la MJCI**	Salle François Cheneval-Pallud
Samedi 17	SOU DES ÉCOLES	**Bourse aux skis**	Salle Côté du DOJO
Dimanche 18	SKI CLUB	**Théâtre**	Salle François Cheneval-Pallud
Lundi 24	FOOTBALL CLUB	**Repas dansant**	Salle François Cheneval-Pallud

Décembre

Samedi 1er	AUMÔNERIE	**Repas dansant**	Salle François Cheneval-Pallud
Samedi 8	ASSOCIATION WHAT A PITY	**Soirée théâtre**	Salle François Cheneval-Pallud
Sam. 8 et Dim. 9	OMA	**Marché de Noël**	Centre Viuz
Mecredi12	CCAS VIUZ	**Noël des enfants**	Salle François Cheneval-Pallud
Vendredi14	AMICALE CLAUDE MERVEILLE	**Don du Sang**	Salle François Cheneval-Pallud
Samedi15	IDSF	**Bal de Noël**	Salle François Cheneval-Pallud
Jeudi 20	PAYSALP	**Théâtre**	Salle François Cheneval-Pallud
Vendredi 21	APEL	**Spectacle de Noël**	Salle François Cheneval-Pallud

bonnes vacances